

POURIM : BOIRE MAIS COMBIEN ?

Nous accomplissons la mitsva de boire du vin lors du michté de Pourim. Voici différents avis concernant la limite à atteindre que la Guémara définit ainsi : « ad délo yada... ». « Jusqu'à ne plus différencier... »

- **Selon le Ran :** Nous connaissons la mitsva de dire «arour Haman et Baroukh Mordékhaï» après la lecture de la Méguila. La mitsva est de boire jusqu'à inverser entre cette malédiction et cette bénédiction.
- **Selon le Eshkol :** Il existait une chanson dont les strophes finissaient une fois par «arour Haman» et une autre par «baroukh Mordékhaï». Celui qui se trompait était dorénavant dispensé de boire.
- **Selon le Maguen Avraham :** Ces deux «expressions» ont la même guématria, le fait de ne plus réussir à faire le calcul correctement, permet de stopper l'abus d'alcool !
- **Selon le Michna béroura :** Hachem nous a prodigué deux bonheurs, que Haman soit éliminé et que Mordékhaï soit élevé. Il faut ne plus être capable de différencier ces deux bontés.



OLAMI
FRANCE